

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 4 (1910-1911)  
**Heft:** 13

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Vie Musicale

Directeur : Georges Humbert

Organe officiel, pour la Suisse romande, de l'Association des Musiciens suisses.

## SOMMAIRE :

*Autrefois. La réglementation des musiciens et ses causes, GEORGES BECKER. — Le Cavalier à la rose (1<sup>er</sup> article), WILLIAM RITTER. — Nos artistes: Speranza Calo (avec un portrait hors-texte). — La musique à l'Etranger: Angleterre, LAWRENCE HAWARD; Belgique, MAY DE RÜDDER; France (Lettre de Paris), PAUL LANDORMY. — La musique en Suisse: Genève, EDM. MONOD; Vaud, GEORGES HUMBERT, H. STIERLIN. — Correspondance.. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Calendrier musical.*

ILLUSTRATIONS: RICHARD STRAUSS.

SPERANZA CALO, cantatrice.

## AUTREFOIS

### La réglementation des musiciens et ses causes

*Le mot de Platon: " Ne déshonorez pas la musique ", fut souvent oublié.*

 RÉTRY, en parlant de son séjour à Genève, dit dans ses *Mémoires*: « Les Magistrats me permirent d'outrepasser le prix des leçons ordonné par les lois de la République ». Curieux de connaître ces lois, je fis, il y a une trentaine d'années, des démarches pour me les procurer, démarches que je dus abandonner pour une raison ou une autre sans avoir obtenu le moindre résultat. Depuis je n'y avais plus jamais pensé lorsque l'année dernière, tout inattendument, j'eus la chance de mettre la main sur le règlement en question. Comme ce règlement constitue un des rares documents concernant la vie musicale d'autrefois de notre pays, je crois bien faire en le publiant. Toutefois pour bien comprendre sa raison d'être, un coup d'œil rétrospectif sur les faits et gestes de nos prédécesseurs, surtout au point de vue social, est urgent. Il me fournira d'ailleurs l'occasion de tirer de l'oubli quelques faits très peu connus.